

info COMMUNE

MORZINE AVORIAZ

Février 2008

N° 19




Février 2008
N° 19

CA S'EST PASSÉ CET HIVER…

Novembre - Repas des anciens

Trois noces d'or ont été célébrées par la municipalité lors du traditionnel repas annuel qui s'est tenu à Nyon. Claude Baud et son épouse Jeannine née Charles, Pierre Béard et sa femme Adèle née Richard, Jean Soty qui a épousé Odette, née Rosset, tous les six ont reçu le bouquet et les vœux de bonheur des élus.


Claude et Jeanine Baud



Jean et Odette Soty



Pierre et Adèle Béard


Novembre - La Sainte Cécile

Un hommage à tous les musiciens, ceux de l'Harmonie municipale et ceux de la Fanfare l'Edelweis avec des médailles remises après le concert en l'église Sainte Marie Madeleine.

La clarinettiste Coralie Trombert a reçu la médaille de bronze pour 22 ans de musique, José Baud pour 40 ans de saxo ténor a reçu la médaille de vermeil et Richard Grorod a également reçu une médaille pour 30 ans de musique et de concert avec sa trompette.




Décembre – La Sainte Barbe

Repas de la Sainte Barbe au Samoyède où Thierry Bassani, chef de corps et Michel Lavanchy, président de l'amicale des sapeurs pompiers de Morzine ont reçu les personnalités du SDIS et leurs collègues des centres voisins. Des diplômes ont été remis ainsi que les gallons de caporal chef à Stéphanie Hermant, de caporal à Franck Gouba et Marc Garcia, tandis que la médaille d'argent été attribuée à Robert Bouvier et Gilles Lamboley (20 ans) et la médaille d'or à Jean-Marc Berger et Jean-Jacques Baud pour leurs 35 ans de services.



16 et 17 décembre - La Fête de la Glisse à Avoriaz

C'est un grand succès qui a présidé à l'ouverture de la saison d'hiver avec cette Fête de la Glisse qui s'est déroulée avec beaucoup de neige, de soleil et de public… Succès confirmé par la trentaine d'exposants de matériel qui furent à certains moments démunis de skis ou de snowboards tant la foule fut au rendez-vous pour tester les collections 2008.



Du 5 au 9 janvier - La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc

Ce fut une belle édition même si ponctuellement la pluie est venue jouer les trouble-fête sur l'étape de Morzine, sans trop compromettre le programme sportif. L'affluence était au rendez-vous pour le départ à Avoriaz (public estimé à 4000 visiteurs) et nombreux sont ceux qui sont venus voir les chiens à l'Erigné pour l'étape franco-suisse par le col de Cou. Bravo aux équipes techniques qui ont travaillé dur et dans des conditions météo peu agréables dans la nuit du samedi au dimanche pour enneiger la Rue du Bourg. Même si la piste n'a finalement pas servi aux attelages, ils ont prouvé qu'ils étaient capables de "déplacer des montagnes" pour satisfaire aux grands événements.




Décembre - Des renforts à la Gendarmerie

A la gendarmerie de Morzine les 4 renforts sont Patrick Lebreton et Benoît De Saint Riquier qui viennent de l'escadron 34/5 de Roanne et Julien Dufresne et Jean-Luc Daumas de l'escadron 22/5 d'Annecy. Sans oublier le benjamin Christophe Vermorel, gendarme adjoint volontaire qui lui est arrivé depuis le 25 octobre et qui, contrairement aux quatre autres qui rejoindront leur unité dès le 25 avril, restera à la brigade de Morzine à la fin de l'hiver.



Décembre - Au poste saisonnier d'Avoriaz

La gendarmerie d'Avoriaz a ouvert le 20 décembre avec 13 gendarmes issus des escadrons d'Annecy, de Chambéry, de Roanne et de la compagnie de Thonon. Le poste sera opérationnel jusqu'au 25 avril afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes résidents et vacanciers de la station.



Janvier - Les autorités du SDIS visitent Avoriaz

Les représentants du SDIS 74 sont venus rencontrer les 10 sapeurs pompiers du poste saisonnier de la station pour parler des conditions de travail et du matériel nécessaire aux interventions dans une station piétonne. Le colonel Rivière, directeur adjoint du SDIS 74, accompagné par le Capitaine Gay et le Capitaine Blanc du Groupement des pompiers du Chablais étaient à Avoriaz en compagnie de Thierry Bassani, chef de centre de Morzine dont dépend le poste d'Avoriaz.



Cinq médaillés du travail

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, François Passaquin a épinglé 5 médailles du travail au personnel communal. La médaille de vermeil à Josiane Colin qui est arrivée à la commune en septembre 1977 comme employée de bureau et aujourd'hui au poste d'adjointe administrative principale, médailles d'argent à Guy Marullaz qui a pris ses fonctions le 1er mars 1987 au service de l'eau qu'il n'a plus quitté depuis, argent aussi pour Thierry Bassani embauché en juin 1987 comme électricien et déjà pompier et aujourd'hui chef de la caserne et chargé de toutes les affaires liées à l'informatique et à la téléphonie, et deux médailles d'argent pour les ATSEM Josiane Michaud et Mado Gaydon, la première ayant pris des fonctions à la cantine des primaires en 1981 et la seconde ayant débuté comme femme de ménage en 1985.



Planning des expositions à la salle de l'ancienne poste

Pour exposer…

La salle d'expositions de l'Ancienne poste est à la disposition des artistes amateurs ou professionnels, qu'ils soient de Morzine ou non.

Il suffit de prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour connaître les dates de disponibilité. Tel : 04 50 79 04 33.

Pour le public, l'entrée est libre et les horaires d'exposition fixés par les artistes, sont affichés à l'entrée.

> Lundi 25 février au dimanche 2 mars

Jean-François BÉNÉ expose ses peintures

> Jeudi 20 au vendredi 28 mars

Simone PERNET : Sculptures et peintures

> Mardi 2 au mardi 8 juillet

Catherine RICHARD et PATCH'MONTAGNE (association de patchwork)

> Vendredi 11 au samedi 19 Juillet

Nicole GERMAND : Aquarelles

> Lundi 28 au mercredi 6 Août

LES ARTS D'EN HAUT : Collectif d'artistes locaux.



Jean-François Béné s'inspire de la nature qui l'entoure pour restituer la richesse des couleurs, formes et sensations.



Madame Figura a exposé l'été dernier ses toiles, des paysages ou des nus

Elections

Pour pouvoir exercer son droit de vote, il convient de se présenter au bureau de vote muni de sa carte d'électeur. Sinon, il convient de présenter au président du bureau de vote l'une des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport (valide ou périmé),
- Carte de combattant, d'invalidité civile ou militaire (avec photo),
- Permis de conduire ou de chasser,
- Attestation de dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport.

Pour ce qui est des ressortissants de l'Union Européenne admis à participer au vote, la carte nationale d'identité délivrée par l'Etat ou le titre de séjour sont indispensables.

Elections : devenez scrutateurs

Dans le cadre des prochaines élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars, la commune cherche des scrutateurs. Toute personne sérieuse, appliquée et intéressée par la vie publique peut se proposer pour cette fonction essentielle de la procédure de dépouillement. Il suffit pour cela de se faire connaître en mairie, au service Accueil (rez de chaussée, tél : 04 50 79 04 33).

SOMMAIRE

INFO Commune N°19 - Février 2008
Bulletin trimestriel - Tirage 2000 exemplaires
Responsable de la publication : François Passaquin
Commission de rédaction : Vice-présidents de commissions
Rédactionnel et photos : Chantal Bourreau - La Marmotte Bleue
Conception graphique : hlinéa
Impression : Imprimerie Portes du Soleil





Février 2008
N° 19

TRAVAUX À MORZINE



Réservoir des Granges

Cette construction débutée en septembre sur le Chemin Impérial a été mise en service le 10 décembre dernier. Rappelons que ce nouveau réservoir d'une capacité de 500m³ permet d'alimenter le secteur des Granges et d'assurer le bouclage complet du réseau d'eau. Les travaux ont été assurés par les entreprises Braissand pour la maçonnerie et Bianco pour la partie des tuyaux et de la chambre de vannes, celle-ci ayant été dimensionnée pour deux réservoirs de 500m³, le second pouvant être construit ultérieurement en cas de besoin. La société SEMG a installé la partie électrique et le système de télégestion. Il ne reste plus qu'à réaliser les aménagements intérieurs (partie inox, garde-corps, escaliers) pour accéder au bassin d'eau et aux machines. La construction sera recouverte d'une charpente en bois réalisée et posée en régie par Michel Lavanchy et Jean-Marc Bouvier, ce qui permettra de mieux intégrer cet équipement dans son environnement. Pour finaliser cette réalisation, une vanne électrique sera posée au printemps par la Socco, juste devant le local technique du service des eaux pour améliorer la circulation d'eau et permettre le fonctionnement du réservoir par télégestion.

Captage d'Attray

Un autre gros chantier verra le jour ce printemps : le rénovation complète du captage d'Attray avec le changement d'environ 250 m de tuyaux entre le captage et le réservoir d'Attray.





Fin janvier, la société SEMG a finalisé la mise en service de l'installation électrique.

La salle des machines du réservoir.





Luge : en toute sécurité pour les petits

Cet hiver à Morzine, un espace de luge sécurisé a été installé pour accueillir les familles avec de tout petits enfants. C'est simple comme un gros boudin gonflable posé sur le front de neige du Pléney. La commune a fait l'investissement et la société des remontées mécaniques, la SA du Pléney entretient l'espace et veille à son bon fonctionnement.
Et le matin, c'est un petit coin bien sympa pour s'amuser au soleil… Et c'est gratuit !



La patinoire extérieure

La patinoire extérieure située sur la place de l'office de tourisme fonctionne depuis Noël avec aussi 4 pistes de luge-toboggan. C'est un équipement ludique qui permet d'animer le coeur du village, tout en offrant un excellent après-ski apprécié des familles. Avec nocturnes pendant les vacances scolaires, tous les lundis et jeudis jusqu'au 6 mars de 15h jusqu'à 22h… et un vin chaud offert à tous les patineurs adultes lors des nocturnes!



Infos SIVoM de la Vallée d'Aulps…

Le conteneur à piles…

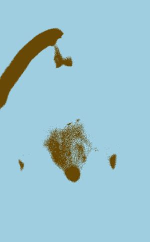
Prévu à l'usage des commerçants et hébergeurs qui souhaiteraient offrir ce service à leurs clients, le petit conteneur de récupération des piles peut se poser sur un comptoir, une banque, un lieu d'accueil du public… Il est gratuit et à retirer au SIVoM.

Le KIT du TRI…

Pour vous aider à trier vos déchets, le SIVoM de la Vallée d'Aulps met à votre disposition le KIT du TRI qui comprend :

- Un sac pour trier : résistant et pratique pour le transport des déchets vers les conteneurs,
- Le Guide du Tri : quel déchet dans quel conteneur ? La réponse en images et en "questions-réponses", avec un mode d'emploi de la déchetterie du Couard,
- La fiche plastifiée du tri : à afficher à porter de toute la famille, elle synthétise les bons gestes du tri…

Le KIT du TRI est à retirer gratuitement en mairie ou au SIVoM.



TRAVAUX À AVORIAZ



L'espace d'accueil de l'Altiforme

L'espace de détente et de luminothérapie

Altiforme

C'est une nouvelle phase de travaux qu'a connu cette salle de remise en forme qui a été restructurée pour offrir un équipement mieux adapté à la demande de la clientèle.

- l'entrée a été séparée de la salle de sport avec un vrai espace d'accueil convivial et isolé des espaces de détentes,
- l'accès à l'espace balnéo-détente se fait désormais par des vestiaires hommes ou dames indépendants qui ont été entièrement refaits (mobilier, carrelage,…),
- l'espace détente comprend un sauna (entièrement neuf), un espace de luminothérapie, un hammam et un jacuzzi. L'installation électrique et de sécurité a entièrement été refaite aux normes en vigueur,
- la sonorisation de l'accueil et de l'espace détente.

La pose des carrelages et des vitres, ainsi que l'installation électrique ont été assurées par des entreprises extérieures mais tous les autres travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune.

La suite des travaux prévoit pour cet automne 2008 :

- la création d'une grande baie vitrée dans la salle de sport/fitness pour ouvrir la vue vers la station,
- la sonorisation de la salle de sports/fitness,
- la réfection du jacuzzi dans le hammam (carrelage à la place du bois).

Et en projet : la construction d'un logement au rez de chaussée pour loger l'enseignant saisonnier de l'école publique.

La salle de sport/fitness



Falaise du Tour

L'été dernier, des chutes de pierre et de blocs ont contraint la municipalité à fermer la via ferrata du Saix du Tour pendant toute la saison. Il s'agit maintenant de mettre cette falaise en sécurité. Le cabinet d'étude SAGE a été mandaté par la commune pour établir un diagnostic des risques et des besoins de travaux. Une consultation des entreprises vient d'être lancée pour deux lots :

- des travaux acrobatiques pour réaliser des opérations de dérochement et scellement, et poser des filets de protection,
- la réalisation d'un merlon partant de la gare de départ du télésiège du Tour jusqu'à l'immeuble Multivacances pour protéger la piste en aval et les immeubles du Snow et des Ruches.

La première partie des travaux devrait être réalisée rapidement dans l'objectif de rouvrir la via ferrata pour l'été.

Infos SIVoM suite…

DASRI

DASRI : le terme n'est encore pas entré dans le langage courant, pourtant, il peut vous concerner…

DASRI signifie : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Si on pense immédiatement aux déchets produits par les professionnels de la santé, les ménages peuvent également produire des déchets de cette nature. Ils concernent alors les personnes en automédication : diabétiques, insuffisants rénaux, insuffisants respiratoires, porteurs de virus (herpès, hépatite, sida), tests à domicile... Les matériaux piquants ou coupants destinés à l'abandon (seringues, aiguilles…) font aussi partie de cette catégorie. En vallée d'Aulps, le SIVoM a mis en place une filière pour les éliminer, sans mettre en danger la santé des agents chargés de l'élimination des déchets (ramassage des ordures ménagères, personnel des centres de tri qui trient manuellement…) : pensez à eux !

Ne les jetez plus dans votre poubelle !

Il vous suffit de retirer auprès de votre pharmacien un contenant spécifique qui, une fois rempli, pourra être déposé :

- à la déchetterie de Morzine,
- au dispensaire de Morzine, ("Villa communale", route de La Plagne),
- ou dans les pharmacies proposant ce service.









Février 2008
N° 19

CASERNE DES POMPIERS

Pour réaliser cette opération, le SDIS 74 a fait appel à un mandataire, en l'occurrence la Société ICADE, qui réalise de nombreux équipements publics pour le compte de collectivités locales. Celle-ci a donc été en charge de rechercher le cabinet d'architectes et les entreprises en mesure d'assurer ce chantier et de superviser la construction du bâtiment.

La première décision a été de retenir, parmi 3 esquisses réalisées dans le cadre d'un concours d'architecture, un architecte dont le projet s'adapterait le mieux au programme du SDIS, compte tenu des caractéristiques particulières du terrain : très forte pente, des circulations d'eau en souterrain et en surface, un bon sol qu'il faut aller chercher très profond.

Un jury a choisi l'architecte Richard Plottier de Lyon, entouré d'une équipe de bureaux d'études spécialisés dans les différentes disciplines techniques : études de sols, structure béton armé, fluides et économistes. Le projet architectural a été établi et le permis de construire obtenu en juillet 2006. Un référé préventif avait été établi avant toute intervention de manière à acter l'état précis du terrain et éviter les recours ultérieurs des tiers.



Le bâtiment

Le bâtiment se décompose en deux corps de bâtiments en continuité, partiellement imbriqués, de formes architecturales simples mais réalisés avec des matériaux contrastés :

- Le hangar des véhicules de pompiers, appelé la remise,
- Le bâtiment administratif et d'hébergement sur quatre niveaux.

La remise permet de garer 14 véhicules. La paroi extérieure de la remise est constituée de grands panneaux préfabriqués en béton, dont la matrice a été coulée dans le rocher, pour donner à la réalisation une assise assimilable à un rocher percé d'ouvertures. En contraste, l'habitabilité du second corps de bâtiment s'exprime par un chalet dont l'enveloppe est intégralement en mélèze, ce qui garantit un vieillissement naturel.

L'ensemble se lit sur fond végétal. Le centre de secours est accroché à la pente et s'insère dans la clairière.

Le chantier au 26 novembre 2006



Des travaux très spécialisés de fondations

Compte tenu de la nature du terrain, et en préliminaire au lancement du chantier, des travaux de terrassement importants ont été nécessaires (réalisés en octobre et novembre 2006).

Pour ancrer le bâtiment dans ce terrain, il aura fallu réaliser des travaux de fondations très spécifiques : près d'une centaine de pieux ont été forés, certains jusqu'à 15 m de profondeur, et, pour la rangée de pieux située à la limite du futur bâtiment, une paroi appelée "parisienne" constituée d'armatures acier recouverte de béton projeté a été accrochée sur ces pieux. Cette paroi a été calculée pour retenir les terres situées en amont.

Les pluies importantes de mai et juin ont fortement perturbé ces travaux, si bien que le gros œuvre qui aurait dû démarrer courant mai, fut repoussé au mois de septembre 2007.

Fin janvier 2008, la remise était achevée, et les derniers niveaux du bâtiment administratif seront coulés dès que les températures deviendront plus clémentes.

Au printemps 2007

En décembre 2007



Combien coûte cette caserne de pompiers ?

En 2005, lorsque le SDIS décidait de lancer ce projet, le budget voté s'élevait à 3 160 000€ TTC. En Avril 2007, du fait de l'inflation des prix du bâtiment, le budget global a été réajusté à 3 900 000€ TTC, se décomposant en :

Travaux liés au VRD, fondations et aménagement du terrain :	900 000 €
Construction du bâtiment	2 380 000 €
Honoraires divers	620 000 €

Total	**3 900 000 €**

Le coût total des travaux (soit 3,9 M€) a été validé par délibération du Conseil d'Administration du SDIS dans sa séance du 17 avril 2007.

Quel coût pour la commune ?

Participation foncière : mise à disposition du terrain viabilisé.

Participation financière : la participation de la commune de Morzine qui sera versée au SDIS à la fin du chantier, représente 20% du montant Hors Taxe des travaux. Sur le montant total de l'opération, la commune et le SDIS ont convenu de supporter solidairement les surcoûts liés à la typologie du terrain (50% SDIS et 50% commune).

Les entreprises…

Maîtrise d'ouvrage : SDIS 74
Mandataire du maître d'ouvrage : cabinet ICADE G3A (Annecy)
Architecte : Atelier Richard Plottier (Lyon)

Et parmi les entreprises locales…

BET Fluides : Gérard Berger (Morzine)
Gros œuvre : SNC Gilletto (Evian)
Charpente & couverture : Favrat construction (Orcier)
Menuiserie et protection solaire : SA Margairaz (Thonon)
Carrelages : Boujon (Anthy)
Sols : Euro sols confort (Amphion)
Métallerie : Pierre Perrin SAS (Reyvroz)
Chauffage Gaz, plomberie, ventilation : Marcellin et fils (Morzine)
Electricité (courants forts et faibles) : SPIE Sud-Est (Thonon)

L'INAUGURATION DE L'OUTA

Le 1er février, l'Outa "nouvelle version" était inaugurée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles les financeurs du projet : les représentants de la CAF, de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le Conseil général représenté par Denis Bouchet, Bernard Fichard président du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) et le CILSE (Comité Interprofessionnel du Logement Social et de son Environnement) puisque le dernier niveau du bâtiment accueille 7 logements qui serviront au personnel saisonnier. Etaient présentes aussi les entreprises qui ont participé à la construction des 1200m² répartis en deux structures indépendantes pour l'accueil des petits vacanciers et des enfants de Morzine, l'architecte Brigitte De Jong et les divers bureaux d'étude qui ont œuvré à ce projet, ainsi que les deux directrices Christine Chauplannaz et Anne-Karine Dubois, la présidente de l'Outa Séverine Herbron, le personnel au grand complet, les employés de la commune qui ont notamment assuré le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux, les élus et membres du CCAS atour du maire François Passaquin.

Un peu d'histoire…

L'inauguration fut l'occasion de rappeler que l'histoire de l'Outa a débuté il y a presque 25 ans quand la commune a racheté la garderie de la famille Grorod avant d'en confier la gestion à l'Office de Tourisme. Jean-Pierre Passaquin (alors vice-président de l'Office de Tourisme) et Bernard Trombert (directeur de l'ESF) ont créé avec François Passaquin l'association qui accueillera de nombreux petits vacanciers avant d'étendre ses activités aux enfants des familles de Morzine. La crèche est ainsi née grâce à un premier Contrat Petite Enfance signé en 1999. Jean-Pierre Passaquin prit alors la présidence et Christine Chauplannaz fut recrutée pour en assurer la direction.

Une structure performante et indispensable

Aujourd'hui, cette structure performante au service des enfants est le fruit de l'étroite collaboration entre les membres de l'association, le personnel de l'Outa et le médecin de la PMI qui a apporté ses conseils. Grâce à une bonne coordination des entreprises, les 8 mois prévus pour les travaux furent suffisants pour que le nouvel Outa voit le jour. Si les aménagements extérieurs ne sont pas achevés et si la livraison des logements a pris un peu de retard, les enfants ont pu être accueillis dans le confort et la sécurité dès le début de la saison d'hiver…
Un remerciement aussi à l'ESF représentée par Thierry Copréau et Bernard Trombert qui, en prêtant le bâtiment des Piou-Piou, a permis la poursuite de l'activité pendant les travaux.

Coût Total : 3,2 M€ TTC
(environ 1700€/m²)
Subventions cumulées : 32% du coût total.

L'inauguration officielle après 8 mois de travaux



Avec son équipe, Christine Chauplannaz peut accueillir jusqu'à 35 enfants de la commune.



Autour d'Anne-Karine Dubois, le personnel de la garderie des petits vacanciers (35 places).



Famille Plus : un label pour conquérir les familles

Le 25 janvier dernier, Catherine Millon du Cabinet Cimbo Conseil (cabinet mandaté par Ski France pour le suivi du label) était à Morzine pour l'audit de contrôle du label Famille Plus.
Rappelons que ce label national est reconnu par le Ministère Délégué au Tourisme, qu'il est attribué aux communes touristiques (mer, montagne, campagne) et qu'il remplace depuis l'hiver dernier, le label "P'tits Montagnards". L'objectif est d'améliorer les prestations et les services des stations en qualifiant l'accueil et les prestations proposées aux familles ayant des enfants à partir de 18 mois.
La commune de Morzine-Avoriaz a donc souhaité obtenir ce label qui s'articule comme une véritable démarche qualité.

Le cahier des charges pour l'attribution du label comprend près de 110 critères répartis en 6 catégories qui concernent toutes les entités de la station :

- > 1 Accueil et Information
- > 2 Animations de la station
- > 3 Activités
- > 4 Découverte de l'environnement et du patrimoine
- > 5 Hébergement et restauration, Commerces et services
- > 6 Equipements et sécurité.

Dans chaque grand thème, la station doit répondre favorablement à 80% des critères pour prétendre obtenir puis conserver le label.

L'audit s'est déroulé en 2 temps

- Un entretien à l'Office de Tourisme en présence du maire, pour vérifier les actions mises en place par la station pour chaque critère.
- Dans le même temps, un client mystère visitait la station et ses infrastructures : garderie, école de ski (club des Piou-Piou), espaces ludiques (patinoire, piste de luge, Office de Tourisme…

La journée s'est terminée par une visite complète des nouveaux locaux de la garderie l'Outa qui incontestablement constitue un atout majeur pour conserver ce label. Les résultats de l'audit seront dévoilés au printemps (Cimbo Conseil devant auditer 40 stations dans les Alpes dans le courant de l'hiver).



Catherine MILLON a été accueillie par Anne-Karine Dubois, responsable de la structure touristique de l'Outa.





Février 2008

N° 19

SÉPARATION D'AVORIAZ OÙ EN EST-ON ?

Schéma chronologique de la procédure de séparation d'Avoriaz

1ère pétition demandant l'érection de commune	18 07 2003	
2ème pétition confirmative	30 07 2004	
Lancement de la procédure	05 10 2004	
Enquête publique	du 16 07 au 14 08 2007	
Rapport du Commissaire enquêteur	16 10 2007	AVIS DEFAVORABLE
Election commission syndicale	23 12 2007	
Rapport de la commission	07 01 2008	AVIS DEFAVORABLE
Délibération du conseil municipal	21 01 2008	AVIS DEFAVORABLE
Délibération du conseil Général	11 02 2008	AVIS DEFAVORABLE
Avis du Préfet de la Haute-Savoie	Date ?	AVIS ?



Le conseil municipal s'est prononcé à son tour le 21 janvier dernier dans le cadre de la procédure d'instruction ouverte par le Préfet de Haute-Savoie afin qu'il d'obtienne tous les éléments lui permettant de se prononcer sur le projet de scission d'Avoriaz pour être érigé en commune distincte de Morzine. Cet avis fait suite à ceux rendus par le commissaire enquêteur et la commission spécifiquement élue pour se prononcer sur le sujet. Point commun de tous ces avis : ils étaient obligatoires dans le cadre de cette procédure… et sont tous négatifs !

Le conseil municipal a délibéré contre le projet de scission.

Dans le cadre de cette séance de travail spécifique qui a réuni la quasi-totalité des conseillers en exercice (les absents ayant donné pouvoir), M. le Maire a procédé à un rappel historique de la procédure initiée dès 1999 avec la création de l'association Avoriaz Demain. Il a ensuite donné lecture des avis défavorables et de leurs motivations rendus le 16 octobre 2007 par le commissaire enquêteur et le 7 janvier 2008 par la commission élue le 23 décembre 2007. Il a ensuite présenté les nombreux arguments que la commune souhaitait opposer et voir retenus par le Préfet face à ce projet ubuesque.

De nombreux arguments cohérents, transversaux et pluridisciplinaires.

Parmi les arguments avancés contre la séparation, la commune a particulièrement souligné :

- que la station d'Avoriaz a été aménagée et construite à partir de 1962 sur le territoire de la commune de Morzine, qu'en conséquence il s'agit de créer ex-nihilo une commune dont les limites ont été déterminées arbitrairement par l'association demanderesse sur la base d'une logique purement économique (en fonction du domaine skiable) comme en témoigne notamment le découpage artificiel du hameau des Prodains alors que ce hameau doit justement renforcer le lien et la solidarité entre Morzine et Avoriaz par un véritable site d'échanges de qualité,
- qu'étant donné que la station d'Avoriaz a été pensée et construite en harmonie et en complémentarité avec le bourg de Morzine, tout un ensemble de services sont interdépendants (alimentation en eau potable, assainissement, école, Gendarmerie, Poste, …) et un ensemble de services publics seraient à créer ex-nihilo (administration communale, cimetière, cantine, transports scolaire,…),
- le mouvement actuel de la réglementation qui préside à unir les collectivités en France afin d'aboutir à des projets coordonnés et globaux à une échelle pertinente de bassin de vie,
- que le scrutin présidant à l'élection de la commission amenée à émettre un avis au projet de scission a été marqué par la très faible mobilisation des pétitionnaires inscrits sur le rôle électoral, pétitionnaires qui sont très majoritairement des résidents secondaires donc non issus de la population permanente ou des socioprofessionnels.

Suite à l'énoncé de l'ensemble de cet argumentaire qui n'est d'ailleurs pas exhaustif, les membres du conseil municipal ont conclu que la demande de scission n'était aucunement une demande réelle des populations concernées, qu'elle n'avait aucun lien direct avec l'intérêt général et qu'il n'était donc pas envisageable de donner une suite favorable à ce projet. Le vote en défaveur de ce projet s'est effectué à l'unanimité des élus présents ou représentés.

Il reste au sous-préfet à collecter l'ensemble des avis des services de l'Etat concernés par le projet. L'ensemble des éléments devraient être communiqués au Préfet avant la fin février pour une prise de décision de sa part qui interviendra rapidement.

UTN en bref…

Recherche de l'opérateur

Une mise en concurrence a été lancée par la commune pour rechercher un opérateur immobilier afin de mener à bien ce projet d'extension d'Avoriaz. Ceux-ci avaient jusqu'au 30 janvier pour présenter leur candidature et l'ouverture de ces plis permettra de retenir les opérateurs aptes à concourir et qui devront alors présenter leur dossier à la fin mars. Ce dossier comprend les plans et dessins des constructions à venir, le chiffrage financier et le planning de réalisation des travaux. La municipalité travaillera donc avec l'opérateur retenu pour établir ensemble une convention établissant les conditions de cette collaboration (coût mais aussi responsabilités et missions de chacune des deux parties).

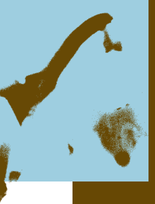
Comité de Massif

Parallèlement, le dossier de l'UTN d'Avoriaz passera en commission du Comité de Massif le 25 février. Exceptionnellement, la réunion se tiendra à Thonon sous la présidence du Préfet de la Région PACA avec des élus de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Haute-Savoie (Christian Monteil et Denis Bouchet), Pierre Hérisson maire de Sevrier comme représentant des communes et EPCI du département, avec également un collège de chambres consulaires (Chambre des métiers, de Commerce, Agriculture,..), le SNTF, le Syndicat des moniteurs ESF, les organisations syndicales et les associations de protection de l'environnement,….

PLU en bref…

Après l'enquête publique qui vient de s'achever, plus de 180 remarques ont été consignées par le commissaire enquêteur et seront examinées lors d'un Conseil municipal spécifique au PLU prévu le 29 février et où les élus devront se prononcer sur leur recevabilité.

Si le conseil municipal l'adopte, le PLU sera donc applicable dans la foulée.



Histoire et patrimoine de Morzine



“Histoire et Patrimoine de Morzine” a proposé en novembre dernier une très belle exposition en deux parties. Ce fut d’abord un hommage au peintre Laurent Baud (1827-1907) pour le centenaire de sa disparition. Son oeuvre très riche a été présentée à partir d'une sélection de tableaux, esquisses, sculptures… Et le parvis de la halle a été officiellement baptisé “Parvis Laurend Baud”, lors d’une cérémonie où la plaque commémorative a été dévoilée.
La deuxième partie de l’exposition présentait le patrimoine sous divers angles : le bois (l’abattage, le transport des billons, le sciage, les charpentes, le bois de chauffage avec pour objectif la reconstruction d’une ancienne scierie battante), l’habitat au 19ème siècle (avec là encore l'objectif de la reconstruction d’une ferme authentique récupérée par l'association), la montagne, de la randonnée, du ski, aux foinages, et bien sûr l'ardoise dans le but futur de créer un musée pour garder la mémoire des ardoisières. Les écoles de la commune sont d’ailleurs venues le samedi matin découvrir cette expo très éducative pour les jeunes habitants du village.

la chapelle d’Avoriaz et le Village des Dromonts labellisés “Patrimoine du xxè siècle”



Dessinée par René Faublée, la chapelle des Prisonniers a été a retenue pour ses qualités architecturales représentatives de l’architecture du XXè siècle par les services de la DRAC (Direction Régionale de l’Action Culturelle). Ce “Sanctuaire du Souvenir”, œuvre des prisonniers morzinois vient donc d’obtenir le label “Patrimoine du XXè siècle” décerné par le Ministère de la culture lors de la dernière commission régionale du Patrimoine et des Sites de décembre 2007. La chapelle rejoint ainsi les autres bâtiments de la commune déjà labellisés en 2005, à savoir à Morzine le chalet Sol Neu (également de l’architecte René Faublée) et à Avoriaz, le village des Dromonts où une plaque symbolisant ce label a été posée en janvier dernier par Monsieur le Maire, Gérard Brémond le promoteur d’Avoriaz et Jacques Labro, l’architecte.

L’accueil des travailleurs saisonniers



Au début de saison, des mouvements de contestation menés par certains saisonniers ont remis au sommaire de l’actualité la question de leur accueil en station.
Marc Boudzy, vice-président du CCASS, explique les nombreuses actions menées par la commune pour améliorer l’accueil de cette main d’œuvre indispensable pour le bon fonctionnement de l’activité économique de la station.

Marc Boudzy : La liste des actions que nous menons pour ces travailleurs est longue ! Par exemple, du 15 novembre au 15 décembre, la commune (via le CCAS) délivre des bons pour saisonniers. Ils sont alors logés en demi-pension jusqu’à 3 nuits en centre de vacances, aux Combes. Certaines nuits, c’est plus d’une dizaine de personnes et plus de 170 nuitées sur le mois ! Nous avons créé une maison des saisonniers qui réunit une assistante sociale, l’ANPE et la Cellule des Saisonniers de fin octobre à fin février auxquels nous mettons gratuitement à disposition un local chauffé et équipé (téléphone,…) et qui fonctionne également l’été. Nous organisons avec ces partenaires un Forum de l’Emploi qui cette année, fin octobre, a permis d’accueillir plus de 200 demandeurs d’emploi et des employeurs de l’ensemble des Portes du Soleil. Ajoutons les “Journée santé des saisonniers” menées depuis 2000 avec les services médicaux et sociaux (Hôpitaux du Léman, planning familial,…)

Oui, mais pour le logement des saisonniers, que faites-vous ?

Marc Boudzy : Citons l’hôtel de Savoie racheté par l’OPAC74 et transformé en 2001 pour accueillir des saisonniers (via leurs employeurs) avec 38 logements (52 lits) et un gardien (salarié par la commune) pour gérer l’établissement et leur venir en aide pour des démarches administratives. Nous venons de réceptionner 7 appartements réservés aux saisonniers situés au dernier étage de la nouvelle garderie. Sur Avoriaz, nous travaillons avec les employeurs à la construction d’un foyer-logements pour les saisonniers. Notre projet d’extension de la station comprend également des logements sociaux destinés à cette population.

Mais les besoins sont immenses…

Marc Boudzy : Oui, mais la collectivité ne peut pas pourvoir à tous ces besoins. Certains employeurs ont pris le problème à bras le corps en investissant, comme la société du Pléney qui a acquis l’hôtel du Jotty pour y loger son personnel… Actuellement, la commune met 159 logements à disposition du personnel souvent public ou semi-public, entre Morzine et Avoriaz ! Ils servent aux enseignants, employés communaux et parapublics (garderie, services techniques, office de tourisme, éducateurs sportifs, pompiers, gendarmes,…) Entre investissement et entretien, c’est un poste très lourd pour notre budget…

Alors d’où est né le problème ?

Marc Boudzy : Certains saisonniers (un tout petit nombre) se logent dans leur camping-car ou leurs camions aménagés. Ce peut être un choix de vie, ou alors par économie ou encore pour pouvoir rester avec leurs chiens. Les collectivités ne sont pas, au sens de la loi, obligées de mettre à leur disposition quelque service que ce soit. Pourtant, depuis 2005, nous avons aménagé un parking proche du centre où ils pouvaient stationner. Pour 60 €, nous leur fournissions l’électricité, l’eau et les sanitaires.

Tout se passait bien avec la dizaine d’occupants jusqu’à l’arrivée d’autres “locataires”. Ceux-là ne travaillaient pas ; ils venaient en station profiter du ski, de l’ambiance, et ont entraîné de nombreux abus, nuisances sonores, et diverses dégradations, entre autre au cimetière voisin. En conséquence, en ce début de saison, nous avions décidé de fermer l’aire de stationnement des EauxVives. Cette position nous a permis de négocier une meilleure tenue du site avec ceux qui en bénéficient aujourd’hui, à savoir 12 camions de travailleurs.
On a pourtant cherché d’autres solutions, entre autre auprès des campings voisins qui ont refusé d’accueillir ce type de clientèle. Nous avons invité les socioprofessionnels à mettre des terrains privés à disposition du personnel qu’ils employaient… Mais je comprends le mécontentement de ces saisonniers, il nous faut encore travailler tous ensemble sur cette question (socioprofessionnel, pouvoirs publics,…).







Février 2008
N° 19

LE SCOT : CE QUE VOUS EN PENSEZ….



Le contournement routier de Thonon : un maillon du désenclavement du Chablais que le ScoT va encore accélérer.





Vous et le Schéma de COhérence Territoriale du Chablais

Comme nous vous l'avions exposé dans un précédent bulletin, tous les Chablaisiens étaient appelés à s'exprimer sur le projet du SCOT qui réunit les 62 communes du Chablais et dont le dossier était consultable en mairie. Les réponses adressées au SIAC proviennent de tout le Chablais, aussi bien des vallées, que du pays d'Evian, du Chablais ouest ou de Thonon, et sont représentatives de la population réelle. La répartition par âge est assez bonne même si on note la quasi-absence des moins de 20 ans. Au total, 313 habitants ont répondu.

Retrouvez l'ensemble de l'analyse du questionnaire sur www.siac-chablais.fr

Ce que les Chablaisiens ont dit…

Le Chablais ? De beaux paysages mais enclavés et …coûteux !

La richesse des paysages et des espaces naturels mais aussi le trafic routier saturé ainsi que le coût de la vie élevé sont les 3 éléments qui caractérisent le mieux le Chablais, d'après les sondés.

La proximité de la Suisse : surtout des inconvénients…

Pour la majorité, cette proximité entraîne d'abord une augmentation du coût du foncier, transforme le Chablais en "cité dortoir" et crée des embouteillages. La Suisse semble être vécue surtout comme une contrainte.

Le souhait des habitants du Chablais pour demain

1 > Équipements et services

Ils souhaitent prioritairement une offre en transport en commun plus développée, davantage d'équipements et de services de santé ainsi que des formations d'enseignement supérieur plus diversifiées.

2 > Tourisme et loisirs

La gestion des alpages et des milieux montagnards suivie de la mise en valeur du patrimoine bâti culturel ont été les plus citées, ce qui démontre bien l'attachement au cadre de vie et aux paysages, facteurs d'identité et de ressource économique (agriculture, tourisme). Si les équipements culturels et de loisir sont bien représentés sur les villes du Chablais, en revanche, en dehors de l'agglomération de Thonon-Evian, il est décelé un besoin de fédérer des programmations culturelles pour tous et en tous lieux. Pour les sondés, le développement des stations de sports d'hiver n'a pas été souhaité, ni le développement des loisirs de proximité.

3 > Environnement

La gestion de l'eau sous toutes ses formes (rivières, lac) en terme de qualité et quantité prend toute sa place aux côtés de la préservation et de la mise en valeurs des milieux naturels. Cette question interpelle les habitants comme ressource et comme indicateur de qualité des milieux.

4 > Déplacements

Plusieurs pistes sont à privilégier : le désenclavement routier de TOUT le Chablais, une meilleure desserte ferroviaire locale et régionale et des aménagements pour les déplacements doux (piétons, pistes cyclables) avec un vrai réseau de transport en commun à l'échelle du Chablais.

Des points à améliorer pour l'avenir…

Parmi les 7 points à résoudre d'ici 2015 dans le Chablais

- Au premier rang, c'est l'amélioration des déplacements qui constitue une préoccupation majeure même si des actions sont en place : contournement de Thonon, Plan Global de Déplacements, parcs-relais, raccordements à la voie Machilly-Thonon, déplacements dans le pays d'Evian, Mobilalp dans les vallées…
- Deuxième enjeu phare à résoudre d'ici 2015 : le soutien à l'économie et aux emplois locaux car chez les 20-39 ans, certains seraient prêts à quitter leur région pour trouver un autre emploi ailleurs et un meilleur niveau de vie.
- Enfin, améliorer l'accès au logement, une question qui mobilise déjà certaines collectivités du Chablais mais qui doit être envisagée dans un développement équilibré entre habitat pavillonnaire et habitat collectif (logements sociaux compris). La cohérence architecturale et un urbanisme de qualité sont aussi demandés.

Alors heureux ?

Vous êtes satisfaits à 55 % et 86% font confiance au SCoT pour parvenir aux objectifs visés.

Les 3 priorités du Chablais

1 > le besoin d'une plus grande solidarité : entre les jeunes générations, les plus âgées mais aussi entre des classes moyennes et des populations plus aisées,

2 > la qualité de vie dans cette région peut se dégrader : il faut donc agir ensemble et non pas de façon dispersée et individuelle,

3 > enfin, il existe un manque certain de dynamisme pour les transports en commun et la culture.

En conclusion

Les élus du Chablais ont choisi d'axer le SCoT sur "un développement harmonieux pour un territoire équilibré, solidaire et attractif" et pour cela, se sont donnés 5 défis à relever :

1 > Répondre aux besoins de la population en terme de logement, d'équipements et de services dans un cadre structuré,

2 > Accompagner et favoriser le développement de l'économie,

3 > Un cadre de vie et un environnement de qualité,

4 > Renforcer l'accessibilité au territoire et mieux se déplacer au sein du Chablais,

5 > Passer d'une intercommunalité de gestion à une intercommunalité de projet.

Et maintenant ?

Pour les élus du SIAC, l'objectif est d'arrêter le ScoT dans le courant de l'été 2008 afin de préparer l'enquête publique qui devrait se dérouler avant la fin de l'année.

SIAC
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
Square Voltaire,
2 avenue des Allobroges
74 200 Thonon-les-Bains
adresse postale :
BP 33 – 74201 THONON-LES-BAINS CEDEX
Tél : 04 50 04 24 24 – Fax : 04 50 04 65 30
Courriel : accueil@siac-chablais.fr
Site Internet : www.siac-chablais.fr

LES SPORTIFS À L'HONNEUR

Alain Premat, nouveau président au CAF



Lors de la dernière Assemblée Générale, Benoît Tavernier a cédé sa place de président à Alain Premat après 12 ans de présidence. Mais les projets ne manquent pas au CAF ! Un mur d'escalade vient de voir le jour au gymnase de Saint Jean d'Aulps, l'occasion de relancer une section d'escalade et puis les nombreuses compétitions de ski de montagne toujours menées avec le soutien du Secours en montagne, comme la Picaron (15 février), la Montée du Crôt (28 mars), la Crève-Cœur l'été et la participation du CAF au Mountain Ski Tour et au Challenge de la Vallée d'Aulps repris cette année par la CCVA. De nombreuses animations auxquelles les jeunes de l'équipe des "CR 2H" (organisateurs cet été de la Couratt de Nyon) vont prendre part puisque certains ont rejoint le comité du CAF, assurant la relève des initiateurs de la section locale du Club Alpin Français de Morzine Haut-Chablais.

Association pour la Promotion du Sport et des Métiers de la Montagne

Proposer aux jeunes une formation adaptée au problème de la bi-saisonnalité en revalorisant les métiers du bâtiment et en répondant à un besoin de l'artisanat local. Permettre aux élèves passionnés de pouvoir associer leur projet sportif et leur projet professionnel dans une formation bi-qualifiante associant les métiers de la montagne (BEES ski alpin, pisteur secouriste, accompagnateur moyenne montagne) et les métiers du bâtiment (CAP, BEP ou BAC PRO menuiserie, métallurgie, électricité). Voilà donc les deux facettes de ce projet mené par Stéphane Gros, Maurice Dutruel et André Gay-Larcin (directeur du CECAM).

Cette nouvelle association a ainsi pour but de favoriser l'épanouissement de chaque élève en lui proposant un parcours individualisé, tout en évitant la cassure due à l'éloignement pour poursuivre ses études après le collège.

Pour quels candidats ?

Le recrutement est assuré après la classe de 3ème pour un cycle de 3 ans en CAP ou BEP et Bac Pro en formation bi-qualification. Les promotions offrent un nombre réduit de 8 lycéens par session. La partie sportive est assurée à Morzine et la partie professionnelle au CECAM à Saint-Jeoire pour les métiers de la menuiserie, charpente ou métallurgie (remontées mécaniques).

Quel calendrier ?

Des tests sportifs seront organisés dès le mois de mars puis des entretiens avec lettre de motivation en mai.
Inscription définitive à la formation fin juin pour la rentrée de septembre 2008.

Où obtenir des infos ?

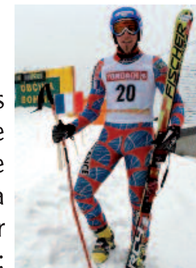
APS2M
71, Route de la Manche
74110 MORZINE
Contacter : Maurice DUTRUEL
04 50 79 12 35



Un très bon début de saison pour Cyprien Richard

Cyprien a réalisé une excellente 12ème place au slalom d'Alta Badia (Italie) le 16 décembre dernier qui le propulse parmi les meilleurs géantistes du moment. Son fan-club morzinois qui a notamment organisé un déplacement pour l'épreuve suisse de Coupe du Monde à Adelboden début janvier continue de le supporter, de diffuser des infos sur ses courses et toute son actualité sur **www.fanclubpriou.com**. Prochaines coupes du monde : le 8 mars à Kranjska Gora (SLV) et le 15 mars à Bormio (ITA).
Grâce à cette belle performance, la municipalité a nommé Cyprien Ambassadeur de Morzine-Avoriaz pour l'année 2008.

Guillaume Baud, le télémark pour glisse...



Il avait connu quelques déboires dus notamment au matériel lors de la Coupe du Monde à La Plagne en décembre mais sa tournée européenne lui a permis de se rattraper en Slovénie. Guillaume Baud est parvenu à entrer dans le Top 10 sur une étape de la Coupe du monde de télémark ! Belle performance de ce skieur morzinois qui a du affronter des conditions climatiques extrêmes : dans l'épreuve de classic sprint changée au dernier moment en géant à cause du manque de neige. C'est finalement sous une pluie battante que Guillaume finit 10ème de la 1ère manche et le lendemain 9ème à l'issue des 2 manches de ce géant de Kobla en Slovénie.

Lapierre nouveau partenaire

Le Team Lapierre compte une douzaine de pilotes et de vrais champions de VTT dont Cécile Rode Ravanel, 6ème au Championnat d'Europe 2007, Championne de France 2007 en relais, et vice Championne d'Europe et Cédric Ravanel, 6ème à la Coupe du Monde 2007 et aux préolympiques. Certains seront sans doute à Pékin pour les prochains JO de cet été, mais tous étaient en vacances à Morzine en janvier dernier. A cette occasion, le PDG de la marque dijonnaise Gilles Lapierre a rencontré les responsables morzinois (mairie, remontées mécaniques, office de tourisme,…) pour préciser les termes de ce partenariat :

> les cycles Lapierre, VTT mais aussi vélos de route, seront présents sous diverses formes sur tous les événements cyclistes qui vont se dérouler à Morzine,
> le personnel des remontées mécaniques travaillant sur l'espace VTT de la station sera équipé de tenues Lapierre,
> en juillet, la présentation de la nouvelle gamme de cycles se fera à Morzine devant toute la presse spécialisée,
> le savoir-faire de Lapierre en matière de VTT sera mis au service de l'aménagement du domaine morzinois avec une orientation "famille".



Le hockey sur glace toujours au top !

Coup de chapeau aussi aux Pingouins de l'équipe première qui poursuivent le calendrier de la première phase de la Ligue Magnus jusqu'à fin février avant d'entamer les plays off.
Félicitations aussi aux petits Pingouins qui défendent vaillamment les couleurs de Morzine Avoriaz dans les tournois régionaux !





Les champions de Morzine-Avoriaz

La liste des athlètes supportés par la commune de Morzine-Avoriaz réunit 34 sportifs en natation, hockey, judo, ski alpin, ski alpinisme, snowboard et freeride. S'y ajoutent les sportifs qui bénéficient d'une aide financière : Guillaume Baud en télémark, Johann Baisamy en snowboard, en ski alpin Olivia Bertrand, Caroline Pernet, Julie Bordeau, et Sara Taberlet, Martial Premat en ski de montagne, Wilfried Cailleau en combiné nordique, Yoann Taberlet en handiski, Charles Cazeaux en parapente et Céline Gros en VTT. Parmi les nouveaux venus : Jérôme Baud en triathlon, Anthony Chalençon et Gaël Tavernier en ski handisport et Mélissa Peillex en ski. Enfin ajoutons que Cyprien Richard a été nommé "ambassadeur de Morzine Avoriaz" pour 2008.



Hommage à Francis Richard

Francis Richard a débuté sa carrière d'élu le 13 janvier 1957 par un mandat de conseiller au cours duquel il aura été associé à la construction du téléphérique de Nyon en 1960, à celle de la station d'Avoriaz en 1961 et à la construction de la piscine municipale en 1968/69. C'est le 27 mars 1971 qu'il est élu pour la première fois maire de Morzine : à cette fonction, il va inaugurer la gendarmerie (1971), le bâtiment de la Poste (1984), le télécabine de Super Morzine (1988). Parmi les dossiers qui auront marqué sa vie politique, il y eut bien sûr la construction d'Avoriaz qui accaparera beaucoup de son temps et de son énergie mais qu'il avait à cœur, convaincu qu'il était de l'intérêt de développer ce plateau d'altitude pour faire de sa commune l'une des dix premières station de ski françaises.
On lui doit aussi d'avoir su préserver l'authenticité de son village par un savant mélange de traditions et d'équipements touristiques de grande envergure parmi lesquels le Palais des Sports et le Parc des Dérêches avec un centre équestre, le parcours de santé et les tennis. Francis Richard fut également un des membres fondateurs des Portes du Soleil, créateur du SIVoM de la Vallée d'Aulps, président du Bureau d'aide sociale de Morzine, vice-président de la SA de la Pointe de Nyon, membre du comité de la SA du Pléney, membre de l'Association des Maires de Haute-Savoie, des Maires de Stations de Sports d'hiver de France et d'autres associations d'élus. Avec deux mandats de conseiller et quatre de maire, Francis Richard aura consacré 38 années de sa vie aux affaires communales. Il nous a quittés à l'âge de79 ans le vendredi 28 septembre dernier.



Recensement

Une enquête de recensement s'est déroulée à Morzine du 17 janvier au 16 février par 16 agents recenseurs : Etienne et Damien Ackerer ont effectué le recensement à Avoriaz tandis que les 14 autres agents se sont répartis les 8 autres districts de la commune : Gisèle Richard, Daniel Dizar, Valérie Villa, Henri Cantalupi, Marie-Danielle Marullaz, Geneviève Richard, Hélène Richard, Joëlle Richard, Claude Cheraiet, Claudine Sart, Jean-Pierre Campain, Christine Desbonnet Chauplannaz, Marie-Claude Dangas, Thérèse Ray. Les questionnaires sont actuellement traités par l'INSEE et, après une première tendance ce printemps, les résultats définitifs seront connus en fin d'année et le chiffre précis de la population de Morzine-Avoriaz arrêté au 1er janvier 2009.



ETAT CIVIL

Ils nous ont rejoints...

Le 17 octobre :	Tom GUÉRIN de Christophe et de Christine HUCTEAU
Le 26 octobre :	Estelle ALLOIN de Didier et de Agnès BUET
Le 25 octobre :	Lorenzo PETITJEAN de Olivier et de Cécile FALCONE
Le 09 novembre :	Maurice ZWIKEL de Jonathan et de Marion BORGNE
Le 12 novembre :	Clément BOUVIER de Robert et de Véronique FLANDROIS
Le 17 novembre :	Angèle HERBRON de Franck et de Séverine DUBY
Le 21 novembre :	Josselin RICHARD de Christophe et de Sandra PACHON
Le 23 novembre :	Nina BUET de Frédéric et de Manuelle BOUDZY
Le 24 novembre :	Noémie GURRET de Nicolas-Xavier et de Isabelle TAVERNIER
Le 1er décembre :	Esteban GAYDON-RUSEVICA de Cédric et de Agita RUSEVICA
Le 02 janvier :	Tom VULLIEZ de Frédéric et de Anne TROLLIET
Le 26 janvier :	Jules et Louise PESCHAUD-FERRAND de Tristan et de Audrey BOSSON
Le 29 janvier :	Ethan MILLE de Mathieu et de Virginie LÉTOILLE

Ils se sont unis...

28 décembre :	Philippe JOCHUM et Françoise FAURE

Ils nous ont quittés...

Le 13 novembre :	Raymond BAUD - 59 ans
Le 02 décembre :	Claudius PACHON - 65 ans
Le 12 décembre :	Joseph PESLERBE - 77 ans
Le 05 janvier :	François, René MARULLAZ - 76 ans
Le 05 janvier :	Raymond LANGLOIS - 82 ans
Le 18 janvier :	Didier HÉRY - 57 ans
Le 27 janvier :	Magdeleine PREMAT née GROROD - 82 ans
Le 04 février :	Bertrand DELRUE - 57 ans